



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 8 août 2022

### **LUTTE CONTRE LES RODÉOS URBAINS EN SEINE-MARITIME**

La lutte contre les rodéos urbains est une priorité du gouvernement.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, mobilise régulièrement les forces de l'ordre dans la lutte contre ces comportements dangereux.

C'est ainsi que la police nationale a procédé, entre le vendredi 5 et le dimanche 7 août 2022, à des contrôles dans les secteurs les plus exposés, tels que les communes du Havre, de Rouen, de Sotteville-lès-Rouen ou encore de Bihorel.

Au total, 5 interpellations ont été réalisées, donnant lieu à 3 gardes à vue ainsi qu'à la saisie de 5 engins (deux-roues et quatre-roues). Pour rappel, la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les rodéos motorisés expose les contrevenants à une peine d'emprisonnement d'un an, couplée à une amende de 15 000 euros.

Une recrudescence de ces types de comportements est constatée avec la période estivale sur l'ensemble du territoire, avec des conséquences qui peuvent s'avérer dramatiques, comme cela fut encore le cas ce week-end.

Dans ce contexte, le ministre de l'Intérieur a demandé une intensification des contrôles et la plus grande fermeté en la matière.

Des opérations de contrôle seront ainsi mises en œuvre quotidiennement par les forces de l'ordre afin de faire cesser ces troubles à l'ordre public et permettre à nos concitoyens de retrouver la tranquillité à laquelle ils aspirent.

#### **Cabinet du préfet**

Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)